

Formulaire à remplir et à envoyer avec les pièces jointes à : [contact.usagers@paristde.fr](mailto:contact.usagers@paristde.fr)

Première visite

Contre-visite

### Informations relatives au demandeur

Les champs marqués par (\*) sont obligatoires

Je soussigné(e) Civilité\* : \_\_\_\_\_ Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

\*Agissant en qualité de :  Propriétaire  Notaire  Syndicat de Copropriété  Agence immobilière  Autre : \_\_\_\_\_

\*Demeurant au : N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_

### Motif de la demande

Vente  Mise en conformité  Nouveau branchement au réseau d'assainissement  Autre : \_\_\_\_\_

### Informations relatives au bien à contrôler

\*Adresse : N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_ N° de Lot : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Type de bien : Maison individuelle  Appartement  Copropriété  Société  Local commercial  Autre : \_\_\_\_\_

N° de lot en cas de copropriété : \_\_\_\_\_ Référence(s) cadastrale(s) : \_\_\_\_\_ Numéro(s) cadastral(aux) : \_\_\_\_\_

Présence d'une servitude d'assainissement\* :  Oui  Non  Ne sais pas  
(Si oui, joindre une copie des documents notariés correspondants)

Coordonnées du syndicat dans le cas d'une copropriété\* : \_\_\_\_\_

N° SIRET dans le cas de sociétés\* : \_\_\_\_\_

Nombre de points d'eau à contrôler : \_\_\_\_\_  
(Préciser Toilettes, Salle de bain, Evier, Lave-linge, Lave-vaisselle,...)

### Personne à contacter pour la prise de rendez-vous et permettant l'accès au(x) bien(s) lors de l'enquête

Civilité : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

**Propriétaire du bien (s'il n'est autre que le demandeur)** Demandeur Autre personne

Civilité : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

\*Demeurant au : N° : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone\* : \_\_\_\_\_ Courriel\* : \_\_\_\_\_

**Engagement de paiement**

Le Conseil Territorial de Paris Terres d'Envol, dans sa séance du 13/12/2021, a fixé la participation financière des demandeurs dans le cadre d'une vente immobilière :

- Pour l'habitat individuel et collectif se trouvant en secteur séparatif, au montant de **150 € TTC / logement** dans le cadre d'une première visite de contrôle et de **65 € TTC / logement** dans le cadre d'une contre-visite ;
- Pour les biens autres qu'à usage d'habitation (Commerces, Bureaux, Restaurants... excepté les Industriels) se trouvant en secteur séparatif, au montant de **200 € TTC / logement** dans le cadre d'une première visite de contrôle et de **100 € TTC / logement** dans le cadre d'une contre-visite ;
- Pour la délivrance d'une attestation de raccordement à un réseau unitaire, un montant de **150 € TTC / logement** ;
- Pour la délivrance d'une copie de certificat de conformité ou d'attestation de raccordement, au montant de **60 € TTC**.

Un titre de recette vous sera adressé par le percepteur.

**Pièces à fournir**

Une copie de la carte nationale d'identité du propriétaire (Extrait Kbis pour les personnes morales) est à joindre à la présente demande.

**Je m'engage à régler les frais de participation au contrôle de conformité définis par la délibération n°193 du Conseil Territorial du 13/12/2021.**

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature

Un créneau horaire vous sera proposé par téléphone ou par mail pour la prise de rendez-vous. Toute absence au rendez-vous ou annulation à moins de 24h du rendez-vous, fera l'objet d'une facturation d'un montant de **65 € TTC**. Le regard de visite en limite de propriété doit être accessible le jour du contrôle (ouverture de la plaque) et si tel n'était pas le cas, le demandeur déclare dégager de toutes responsabilités Paris Terres d'Envol en cas d'incident.

Toute demande formulée au moyen d'un imprimé différent, incomplète ou sans le règlement de la somme à acquitter ne sera pas traitée par l'administration et vous sera retournée. Aucune somme ne sera encaissée avant la réalisation de la prestation.

*Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles, l'ensemble des renseignements transmis sont enregistrés pour le traitement du dossier et à des fins statistiques. Conformément à la loi informatique et libertés et au Règlement européen sur la protection des données, vous pouvez avoir accès aux données vous concernant et demander à les rectifier ou les supprimer en contactant l'EPT Paris Terres d'Envol. Toute personne a le droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).*